



**Communiqué**

**18.06.2015**

## **RENFORCER LA DIMENSION SOCIALE DU PROJET EUROPÉEN - CONSEIL EPSCO**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit, le ministre de la Sécurité sociale, Romain Schneider, la ministre de l'Égalité des chances, Lydia Mutsch et la ministre de la Famille et de l'Intégration, Corinne Cahen, ont pris part aux volets "Emploi" et "Politique sociale" du Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs" le 18 juin 2015 à Luxembourg.

### **INVESTIR DANS LE CAPITAL HUMAIN POUR RENFORCER LA DIMENSION SOCIALE**

Le Luxembourg a présenté le programme de travail de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE au deuxième semestre 2015 dans les différents domaines concernés par le Conseil "EPSCO". Il s'agira de renforcer la dimension sociale du projet européen, en soutenant l'idée du "triple A social" lancée par le Président de la Commission européenne mais aussi en mettant l'accent sur l'investissement dans le capital humain et plus spécifiquement dans les compétences digitales. D'autres priorités seront le soutien pour l'Économie sociale et solidaire et la promotion des emplois de qualité. La Présidence luxembourgeoise s'engagera également pour une lutte efficace contre toute forme de dumping social telle que celle en matière de travail non déclaré.

Un accent particulier sera mis sur la promotion du respect du principe de non-discrimination et sur une représentation équilibrée entre femmes et hommes dans la prise de décision politique et économique en tant que facteurs de compétitivité.

### **SEMESTRE EUROPÉEN 2015**

Dans le cadre d'un débat d'orientation au sujet des mesures en matière d'emploi et de politique sociale contenues dans les recommandations spécifiques par pays, Romain Schneider a rappelé que les recommandations portant sur les retraites ne tiennent pas suffisamment compte de la situation spécifique luxembourgeoise qui se présente à court et moyen terme. Le ministre a notamment rappelé les mesures entreprises par le gouvernement en lien avec les recommandations en la matière des semestres européens précédents tels que la réforme du système de pension en 2013 ou le projet de loi sur la réforme du reclassement professionnel.

Le Conseil a approuvé l'approche générale sur les lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres. Il a également adopté des conclusions concernant le rapport spécial de la Cour des comptes européenne sur l'implémentation de la Garantie pour la jeunesse.



## ÉQUILIBRE HOMMES-FEMMES PARMI LES ADMINISTRATEURS NON-EXÉCUTIFS DES SOCIÉTÉS CÔTÉES EN BOURSE

Dans le domaine des politiques de l'égalité de traitement, les ministres ont examiné un rapport de la présidence sur l'état d'avancement des travaux concernant un projet de directive relative à un meilleur équilibre hommes-femmes parmi les administrateurs non exécutifs des sociétés cotées en bourse. Dans ce contexte, Lydia Mutsch a remercié la Présidence lettone pour leurs efforts en la matière et a souligné que la Présidence luxembourgeoise poursuivra ces efforts. La proposition vise à porter d'ici 2020 à 40 % la part des femmes occupant des postes non exécutifs dans conseils d'administration des sociétés en question.

Les ministres ont adopté des conclusions sur le thème "Égalité des chances pour les femmes et les hommes en ce qui concerne les revenus : combler l'écart en matière de pensions de retraite entre les hommes et les femmes". En outre, le Conseil a également discuté de l'état d'avancement d'une proposition relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de convictions, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle. Enfin, le Conseil a été informé au sujet du rapport de 2015 sur la mise en œuvre du cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms.

*Communiqué par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, le ministère de la Sécurité sociale, le ministère de l'Égalité des chances et le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région / Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'UE*